

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU LUNDI 22 JUIN 2026**

Convoqué le lundi 15 juin 2026, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le lundi 22 juin 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Thibault PELLISSIER est nommé secrétaire de séance.

**MEMBRES PRÉSENTS (37)** : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Martine MAGNE, Alain BENSACKOUN, Catherine LARGUIER, Christian CHAMBON, Léa BOYER, Pierre MARTIN, Marie-Claude ALBALADEJO, Christophe CLAUZEL, Raphaële NAVARRO, Aimé CAVAILLÉ, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Jean-Claude ROUILLON, Marie-Christine PEYRIC, Rose-Marie SOUSTELLE, Hélène CAYRIER, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Catherine DAUFÈS-ROUX, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Valérie MEUNIER, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Cyril LAURENT, Emiliano HACQUEL, Lucette CAMACHO, David VIEUX, Sylvie TRIBES, Alexandre BELAIR, Fabien PELAT, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Thibault PELLISSIER.

**POUVOIRS (5)** : Michèle VEYRET (*pouvoir à Marie-Christine PEYRIC*), Alain AURÈCHE (*pouvoir à Martine MAGNE*), Laurent DOUDOUX (*pouvoir à Daniel CANAL*), Méryl FRIZON-DEBIERRE (*pouvoir à Raphaël NAVARRO*), Sandra CARTULAT (*pouvoir à Alexandre BELAIR*).

**ABSENT EXCUSÉ (1)** : Vincent BEHGDAD.

**OBJET** : Opération de travaux de télécommunication – Place Albert Camus à Alès – Tranche 2

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2224-31 à L2224-34 et L5211-17,

**Vu** la délibération n°25\_03\_21 du Conseil Municipal du 7 avril 2025 portant sur l'opération de travaux de télécommunication – Place Albert Camus à Alès – Tranche 1,

**Vu** les statuts de Territoire d'énergie GARD – SMEG du 22 décembre 2025,

**Considérant** que le projet de mise en discrétion des réseaux de télécommunication, Place Albert Camus (tranche 2), est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'énergie GARD - SMEG par délégation de la Ville d'Alès,

**Considérant** l'étude définitive réalisée et l'état des dépenses estimatives établi,

**Considérant** que conformément à ses statuts et au règlement en vigueur, Territoire d'énergie GARD - SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'état financier estimatif joint,

## **APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,**

### **APPROUVE**

- le projet « Travaux de télécommunication - Place Albert Camus à Alès – Tranche 2 » dont le montant prévisionnel s'élève à 24 927,61 € H.T., soit 29 913,13 € T.T.C. (hors participation aux frais d'investissement de 1 246,38 € T.T.C.),
- l'état financier estimatif et la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil télécom, joints en annexe,
- la demande d'inscription du projet au programme d'investissement du SMEG pour l'année à venir,

### **DÉCIDE**

- d'inscrire la participation de la Ville d'Alès telle qu'elle figure dans l'état financier estimatif et qui s'élèvera à 31 159,51 € T.T.C.,
- le versement de la participation de la Ville d'Alès en deux acomptes, comme indiqué dans l'état financier estimatif :
  - le 1<sup>er</sup> acompte au moment de la commande des travaux,
  - le 2<sup>ème</sup> acompte et solde à la réception des travaux.

Territoire d'énergie GARD - SMEG établira l'état de solde des travaux et recalculera la participation définitive de la collectivité sur la base des dépenses réalisées,

### **AUTORISE**

Monsieur le Maire à :

- signer l'état financier estimatif, joint en annexe, ainsi que la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil télécom, joints en annexe,
- prendre en charge les frais d'études (324,00 € T.T.C.) en cas de renoncement au projet à sa demande,
- solliciter les participations auprès de Territoire d'énergie GARD - SMEG, et de tout autre organisme habilité pour ces travaux,
- signer tous les actes ou documents nécessaires à la réalisation des travaux.

**Votants : 42**  
**Pour : 42 - Unanimité**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Le secrétaire de séance**  
**Thibault PELLISSIER**



**Pour extrait certifié conforme**  
**Le Maire**  
**Christophe RIVENO**

